

1891. Sœur Thérèse put contempler avec satisfaction ce nouvel asile provisoire qu'elle venait de reconstruire et où elle apportait, chaque jour, d'utiles améliorations au bien-être de ses pensionnaires. C'est à ce moment qu'elle fut reprise de la maladie qui la minait et qui semblait lui avoir accordé une sorte de trêve pour lui permettre de relever l'hospice.

Elle fit au Ciel le sacrifice de ses souffrances supportées avec une résignation inaltérable. Enfin elle s'éteignit doucement le 22 novembre 1891 au milieu de la nuit. " Je n'ai plus besoin de rien, dit-elle à la sœur qui la veillait, j'ai besoin seulement de me reposer, je vais me préparer à la sainte communion. " Ce furent les dernières paroles.

Elle devait se reposer dans le sein du Dieu de miséricorde et de justice !

Sa mort fut un deuil public, une foule considérable suivait son convoi ; mais ce qu'il y avait de plus touchant, c'était la douleur des patients qu'elle avait tant aimés, et qui semblaient recouvrer la raison pour comprendre l'étendue de leur perte.

\* \* \*

Peu de temps avant de mourir sœur Thérèse disait à la Révérende Mère générale : " Ma mère, ne craignez rien ; l'œuvre de St-Jean de Dieu ne périra jamais, le bon Dieu nous garde. " Ces paroles prophétiques se sont confirmées. L'œuvre de St-Jean de Dieu a continué à prospérer et aujourd'hui sa population augmente encore.

Pouvait-il en être autrement quand on voit tout le bien qu'il accomplit, et le dévouement du personnel qui le dirige ?

Ce personnel est nombreux il compte 70 sœurs, 94 sœurs tertiaires, 64 gardiens, gardiennes et employés.

Que dire des sœurs ? Nous les avons vues à l'œuvre, depuis les premiers essais à la ferme St-Isidore, au couvent St-Isidore, à Hochelaga et enfin à l'asile St-Jean de Dieu, et toujours nous les avons trouvées à la hauteur de leur tâche, admirables d'abnégation, de douceur et d'inépuisable charité. Les faits parlent assez haut pour nous dispenser d'insister davantage.

Mais il nous semble juste de signaler comment les sœurs sont aidées et secondées par les sœurs tertiaires dans leur mission de charité.

C'est le 1er juin 1863 que le Tiers-Ordre des Servites de Marie a été établi à l'asile de la Providence, à Montréal.